

Tarifs 2026/2027

Les tarifs mensuels sont calculés sur la base de 10 mois.

Contribution des familles à la scolarité

Tarifs mensuels sur la base de 10 mois calculés en fonction du **quotient familial (QF)** obtenu en divisant le revenu fiscal de référence par le nombre de parts selon les modalités suivantes :

Tarif A QF inférieur à 8000€ 111€	Tarif B QF entre 8000€ et 20000€ 130€	Tarif C QF supérieur à 20000€ 145€
--	--	---

- Pour les tranches **A** et **B**, fournir une copie du **dernier avis d'imposition**.
- Pour les situations de garde alternée, de concubinage : **un avis de chacun des parents est exigé**.
- **Réduction famille nombreuse** : 50% sur la contribution familiale du 3^e enfant et gratuité à partir du 4^e.
- Assurance scolaire incluse

Restauration scolaire

Le tarif forfaitaire annuel de la **demi-pension** est différencié en fonction des structures pédagogiques.

Maternelle 1070€ soit 107€ par mois	Élémentaire 1100€ soit 110€ par mois	Collège 1150€ soit 115€ par mois
P.A.I. (Projet d'Accompagnement Individualisé) 550€ soit 55€ par mois	Externat Tarif pour un repas 9€	

Subvention de 1,20 € par repas pour les écoliers antibois sous réserve d'une reconduction par la ville.

Un **P.A.I.** concernant les allergies alimentaires doit être validé par le chef d'établissement et le médecin scolaire.

Garderie et étude

Garderie du matin 7h30-8h25 50€	Etude/garderie courte 16h30-17h45 60€	Etude/garderie longue 16h30-18h25 80€	Etude surveillée collège 16h45-17h45 60€
--	--	--	---

En cas de 3 non-respects des horaires de fin d'étude/garderie, l'établissement se réserve le droit : → de vous basculer dans la tranche supérieure **étude/garderie longue** pour les familles ayant choisi le service court.

→ de radier votre enfant de l'**étude/garderie longue** pour les familles ayant choisi le service long.

Frais annuels

Cotisation APEL 25€ Montant par famille	Frais de dossier inscription 60€ fixes et non remboursables
---	---